



**ITM LOGISTIQUE
ALIMENTAIRE INTERNATIONAL**

**Réunion sur le dialogue social
(en vue de re-présenter le PSE
appros et caristes)
22 mai 2018**

Tréville, le 22 mai 2018

PSE APPROS ET CARISTES,

...

La direction a convoqué les DSC, RSC et secrétaires du CCE pour une réunion visant à relancer le dialogue social (LOL). Le véritable but était bien sûr de revenir avec son PSE appros et flux du frais stocké retoqué par la Direccte.

La CGT et FO en ont profité pour revenir sur le **NON DIALOGUE SOCIAL** qui a prévalu sur le travail obligatoire du 8 mai et les référés et débrayages qui s'en sont suivis. Comment faire confiance à une direction qui n'a qu'un but : faire plier toute résistance coûte que coûte. La réunion de ce jour était donc bien mal embarquée...

PSE FLUX ET APPROS : les élus du CCE ayant unanimement refusé de rendre un avis sur la restructuration envisagée par la direction, la Direccte a suivi les demandes des élus et refusé d'homologuer le PSE.

La direction va donc revenir devant les CE, CHSCT et le CCE en juin. Mais elle ne compte pas reprendre la procédure complète comme on pouvait logiquement s'y attendre. Elle compte seulement refaire les réunions de demande d'avis avec un projet complété des préconisations de la Direccte comme sur les motivations économiques qui, quoi qu'il arrive, ne justifieront toujours pas des licenciements.

LA LUTTE A DEJA PAYE. Le travail acharné des élus du CCE et des CHSCT a d'ores et déjà permis de faire sortir près de 80 caristes injustement intégrés à ce PSE.

ON PASSE DE 126 A 49 CARISTES IMPACTES. Sans l'intervention des élus contredisant les fonctions réellement occupées par les salariés sur les bases, tous auraient été licenciés. Il reste des questions à débattre en CCE car il y a des différences importantes suivant les bases. Quand il ne restait que 5 % de références stockées, comment peut-il y avoir encore 10 caristes ? Cela représente 10 palettes par jour par cariste. Ils ont forcément une autre activité.

MESURES DU PSE : LA DIRECTION LAISSE ENTENDRE QU'ELLE POURRAIT ACCEPTER CERTAINES DEMANDES. Afin de faire passer son PSE et obtenir enfin un avis du CCE, la direction se dit prête à revenir sur des mesures qu'elle avait retirées aux salariés de ce PSE par rapport au PTL.

Retrouvez ce tract sur le blog de la Cgt Intermarché : [http://cgt-intermarche.over-blog.com/ et sur https://www.facebook.com/CGT-ITM-LAI-538622733171774/](http://cgt-intermarche.over-blog.com/et sur https://www.facebook.com/CGT-ITM-LAI-538622733171774/)

NOYANT : la Cgt ne comprend toujours pas pourquoi Noyant n'entre pas dans le PTL puisque ses volumes sont repris par des bases du PTL (Bourges et Roulet). Cela éviterait tous les soucis de différences de mesures de PSE. Les OS souhaitent avant tout des garanties sur le maintien de l'emploi à Noyant si les objectifs de 48 millions de cols (dépendant des fournisseurs) ne sont pas atteints.

PROCEDURE : la direction propose (ou plutôt impose) une méthodologie pour faire une nouvelle présentation de son plan à la DIRECCTE. Contrairement à ce qu'on pouvait logiquement attendre, la direction ne compte pas reprendre la procédure mais simplement refaire les réunions finales (avis des CHSCT, du CCE et des CE). La CGT s'est montrée surprise pas cette pratique que logiquement la DIRECCTE ne devrait pas accepter. La direction compte faire accepter son plan par une partie des élus en donnant quelques « poupuilles » sur les mesures et menaçant d'externaliser Noyant si le PSE n'est pas validé.

EXPERTS : Autre souci avec cette méthodologie, les experts CCE et CHSCT n'auront plus la possibilité d'aider les élus concernés. Cela est-il seulement légal ?

PLANNING : Les CHSCT seront donc re consultés entre le 4 et 8 juin, le CCE le 26 juin (date compliquée pour la Cgt mais validée par les autres OS) et les CE début juillet... A suivre...

VERS DES RAPPORTS PLUS DÉTENDUS DANS L'ENTREPRISE

